



MAIRIE de ABBEVILLE SAINT LUCIEN

1 rue de la Mairie
60480

Tél : 03.44.79.13.35

Email : mairie.abbeville.st.lucien@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 02 OCTOBRE 2024 A 18H30

Le mercredi deux octobre deux mil vingt-quatre à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent NOEL, Maire.

Présents : Vincent NOEL, Nicolas BACQUET, Laurent BOUCHAIN, Cédric PINOTEAUX, Eudoxie MODE, Joëlle ACHEZ, Coralie DESSERRE, Sylvaine CAFFIN, Elodie SPRUYTTE

Absents excusés : Serge PIQUET, Laurence DUBERT (Procuration à Vincent NOEL)

Secrétaire : Madame Joëlle ACHEZ

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

1/ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Joëlle ACHEZ est désignée Secrétaire de séance.

2/ APPROBATION DES DERNIERS PROCES - VERBAUX

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

3/ ORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Une entreprise est recrutée pour la gestion des tontes et des tailles sur la commune. Un contrat à l'année est signé.

Un employé communal sera gardé pour la gestion de tous les autres travaux.

4/ AMENAGEMENT DE L'ESPACE LOISIRS

- Aménagement Salle de Billard (délibération 2024-10-022)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune va récupérer les deux billards du « Billard Club » de Montreuil sur Brèche.

Il est donc décidé de créer une salle de Billard dans l'espace loisirs. Cette salle pourrait-être mise à la disposition des administrés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la contexture du projet ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec ce projet ;
- Autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention auprès des différents financeurs au taux le plus élevé.

- Espace « Aire de jeux » et « Parcours santé » (délibération 2024-10-023)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il serait important d'installer un « aire de jeux » dans l'espace loisirs ainsi qu'un « parcours santé ».

Après avoir oui l'exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la contexture du projet ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec le projet ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention auprès des différents financeurs au taux le plus élevé.

5/ BILAN DES DERNIERES MANIFESTATIONS

- Ball-Trap

Le second Ball-trap de la commune a eu lieu les 24 et 25 Août 2024. Un bénéfice de 4 844.65€ a été réalisé.

- Color Run

La troisième color run a eu lieu le 31 Août 2024. Un bénéfice de 1 698.63€ a été réalisé.

6/ PLUiH

Monsieur le Maire restitue auprès des conseillers la présentation du PLUiH qui a eu lieu lors de la réunion des maires.

Il insiste sur les conséquences de la loi ZAN et la compatibilité du PLUiH avec les différents documents d'aménagement des territoires.

La procédure suit son cours pour une signature vers 2026 après une concertation du public.

7/ SE60 – RAPPORT D'ACTIVITES 2023 (délibération 2024-10-024)

Le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2023.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunales sont entendus. »

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

- PREND ACTE du rapport d'activités 2023 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

8/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux du logement avancent.

La commune fera appel à un Notaire ou une agence immobilière pour la mise en location.

- Le recensement de la population aura lieu en 2025.

- La bouche incendie rue de la Place est défectueuse. Le remplacement est prévu en fin de semaine pour un montant de 2 820.00€.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 20h15.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil Municipal du 02 octobre 2024 a comporté 3 délibérations comme suit :

1	Aménagement Salle de Billard	Délibération 2024-10-022
2	Aménagement Aire de jeux et Parcours santé	Délibération 2024-10-023
3	SE60 – Rapport d'activités 2023	Délibération 2024-10-024

NOEL VINCENT		ACHEZ JOELLE	
BOUCHAIN LAURENT		MODE EUDOXIE	
CAFFIN SYLVAIN		PINOTEAUX CEDRIC	
PIQUET SERGE	Excusé	SPRUYTTE Elodie	
BACQUET NICOLAS		DESSERRE Coralie	Excusée

DUBERT Laurence	Excusée (Procuration à M. NOEL)		
-----------------	--	--	--